



Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2020,

présenté au Comité permanent des finances

le 2 août 2019

Boomer Stacey

Directeur général par intérim

Professional Association of Canadian Theatres

[boomer@pact.ca](mailto:boomer@pact.ca)

## Recommandations de la PACT

1. Veiller à ce que l'investissement sur cinq ans de 180 millions de dollars dans le Conseil des arts du Canada, annoncé dans le budget de 2016, soit pleinement réalisé puis soutenu dans le plan financier à long terme du Canada d'ici 2021.
2. Faire de l'investissement de 16 millions de dollars sur deux ans dans le Fonds canadien de présentation des arts (FCPA) annoncé dans le budget de 2019 un ajout permanent, ce qui portera à 42 millions de dollars par année l'investissement total du gouvernement dans le FCPA.
3. Accroître le soutien aux organismes de formation artistique professionnelle existants et aux nouveaux organismes de ce type, y compris ceux du domaine de la formation artistique autochtone, grâce à un investissement annuel supplémentaire de 10 millions de dollars dans le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts (FCFSA).
4. Afin de soutenir davantage la croissance philanthropique dans le secteur du théâtre, augmenter de 6,5 millions de dollars par année le financement du volet Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC).
5. Accroître le financement et le soutien pour créer, améliorer et développer le théâtre autochtone partout au pays.

## Introduction

La Professional Association of Canadian Theatres (PACT) est heureuse d'avoir l'occasion de contribuer aux consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la 42<sup>e</sup> législature. À l'approche du budget de 2020, nous nous réjouissons d'explorer des façons dont les investissements du gouvernement peuvent améliorer et faire croître encore davantage le secteur du théâtre canadien sous la prochaine législature.

La PACT est porte-parole des théâtres professionnels canadiens, chef de file dans la communauté des arts de la scène et ardente défenseuse du théâtre. Elle représente 150 compagnies théâtrales professionnelles de langue anglaise qui se produisent dans des collectivités de tout le pays. Les membres de la PACT proviennent de milieux divers, du plus important organisme des arts de la scène au Canada aux plus petites compagnies théâtrales qui desservent des auditoriums dans une grande variété de collectivités d'un océan à l'autre et dans le Nord.

Appartenant au secteur culturel du Canada, lui-même évalué à 54 milliards de dollars, le théâtre contribue à la création d'emplois et à la prospérité de notre économie dans les collectivités, grandes et petites, partout au pays. Les recommandations budgétaires de la PACT se concentrent sur des mesures qui renforceront la base sur laquelle les théâtres canadiens font leur travail et élargiront leur portée afin d'engager davantage nos citoyens.

En formulant nos recommandations, il convient de reconnaître la valeur des allocations budgétaires du gouvernement du Canada dans les dernières années, lesquelles témoignent de l'importance des arts en tant que moteur économique de notre pays. Dans le budget de 2019, l'investissement continu visant au bout du compte à doubler la base de financement du Conseil des arts du Canada et la nouvelle augmentation de 16 millions de dollars sur deux ans du Fonds du Canada pour la présentation des arts ont tous deux transformé le secteur. La PACT et ses membres vous remercient de votre soutien.

La PACT n'a pas encore eu l'occasion de s'adresser au Comité permanent des finances au cours de la présente session parlementaire et serait heureuse de témoigner devant lui pour discuter de ces recommandations.

## Recommandation 1

**Veiller à ce que l'investissement sur cinq ans de 180 millions de dollars dans le Conseil des arts du Canada, annoncé dans le budget de 2016, soit pleinement réalisé puis soutenu dans le plan financier à long terme du Canada d'ici 2021.**

La pertinence et l'importance de l'engagement du budget de 2016 envers le Conseil des arts du Canada ne peuvent être sous-estimées. Le soutien fédéral reçu par l'intermédiaire du Conseil est un élément essentiel et central dans la composition des recettes de la plupart des théâtres professionnels canadiens sans but lucratif. Il tire parti d'autres investissements – améliorant

ainsi la productivité – et donne aux entreprises la capacité d’innover et de s’adapter à la nature changeante de notre pays.

Après de longues périodes de stagnation ou de déclin des investissements, le Conseil des arts du Canada est maintenant en mesure d’étendre ses investissements à des entreprises qui avaient été fermées en raison de l’insuffisance des ressources. Cela signifie qu’un grand nombre des organisations théâtrales émergentes qui n’étaient pas ou qui étaient peu soutenues auparavant sont maintenant plus en mesure de réaliser leur potentiel. À une époque où le Canada se fait de plus en plus diversifié, il est important d’assurer la pleine participation de tous les Canadiens dans nos villes.

L’incidence de l’engagement de 2016 envers le Conseil des arts du Canada commence tout juste à se faire sentir dans les théâtres du pays. Pour réaliser pleinement le potentiel de notre secteur et les possibilités économiques et culturelles qu’offrira cet investissement, la promesse de doubler le financement du Conseil des arts du Canada devra être réalisée d’ici 2021. Il sera essentiel que le prochain gouvernement ajoute encore 70 millions de dollars (35 millions de dollars par année) d’argent frais au cours des deux dernières années de cet engagement.

### **Recommandation 2**

**Faire de l’investissement de 16 millions de dollars sur deux ans dans le Fonds canadien de présentation des arts (FCPA) annoncé dans le budget de 2019 un ajout permanent, ce qui portera à 42 millions de dollars par année l’investissement total du gouvernement dans le FCPA.**

Lorsque les compagnies théâtrales peuvent présenter des pièces et une programmation connexe dans d’autres collectivités ou parties du monde, cela améliore la productivité de la main-d’œuvre investie dans la pièce et contribue à la croissance économique des entreprises dans toutes les collectivités visitées. Les retombées économiques de l’investissement dans une production théâtrale s’étendent plus précisément à l’ensemble de la collectivité, non seulement grâce aux revenus générés par l’achat de billets, mais aussi grâce aux dépenses accessoires comme les repas et l’hébergement à l’hôtel.

Le FCPA permet de partager des productions théâtrales avec les Canadiens partout au pays. Une fois que les artistes et les organismes sont financés pour la création d’œuvres par l’intermédiaire du Conseil des Arts du Canada, le FCPA appuie la présentation de ces productions dans les festivals et les événements professionnels. Cette mesure élargit le marché et les possibilités de vente pour les théâtres canadiens, de même que l’accès aux créations artistiques pour les Canadiens. De plus, la présentation nationale sur divers marchés canadiens offre la possibilité d’améliorer et de perfectionner continuellement les productions, ce qui peut mener à la création d’une exportation culturelle véritablement viable.

Dans la foulée de l’augmentation de 16 millions de dollars sur deux ans de l’investissement prévu au budget de 2019 pour le FCPA, nous demandons au Comité des finances de

recommander au gouvernement de rendre cette augmentation permanente, ce qui porterait le total annuel du FCPA à 42 millions de dollars. L'investissement dans le FCPA crée des synergies avec d'autres investissements fédéraux et permet aux productions canadiennes d'être concurrentielles tant sur le marché intérieur que sur la scène internationale.

### **Recommandation 3**

**Accroître le soutien aux organismes de formation artistique professionnelle existants et aux nouveaux organismes de ce type, y compris ceux du domaine de la formation artistique autochtone, grâce à un investissement annuel supplémentaire de 10 millions de dollars dans le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts (FCFSA).**

Financé par l'intermédiaire de Patrimoine canadien, le FCFSA est l'une des seules sources de financement public fédéral auxquelles les établissements nationaux de formation artistique peuvent avoir accès pour offrir une formation artistique professionnelle d'importance nationale. Cet investissement permet de garantir une formation de la plus haute qualité, d'assurer la stabilité financière et administrative et de former des artistes reconnus pour leur excellence au Canada et à l'étranger. Le programme peine actuellement à répondre à la demande, parvenant tout juste à soutenir une moyenne de 39 écoles et distribuant environ 22,6 millions de dollars en subventions chaque année. Les diplômés des organismes financés par le FCFSA travaillent dans nos théâtres professionnels canadiens et à l'étranger.

La dernière fois que le FCFSA a bénéficié d'un renouvellement de l'investissement, c'était en 2009, dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Dix ans se sont écoulés depuis ce nouvel investissement, et avec l'augmentation des coûts et de la demande de pédagogie des arts, les grands établissements de formation canadiens accusent maintenant un retard par rapport à leurs pairs étrangers en termes d'échelle et d'innovation. Les petits programmes de formation ne peuvent pas se développer en raison du manque d'accès aux fonds nécessaires. Nous recommandons une augmentation annuelle de 10 millions de dollars au FCFSA pour tenir compte de ces changements et investir dans le développement des compétences créatives.

### **Recommandation 4**

**Afin de soutenir davantage la croissance philanthropique dans le secteur du théâtre, augmenter de 6,5 millions de dollars par année le financement du volet Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC).**

Le volet Incitatifs aux fonds de dotation du FCIC continue d'aider à accroître les fonds de dotation existants pour les arts de la scène et à en créer de nouveaux. Depuis 2001, l'investissement fédéral cumulatif de 250 millions de dollars a permis de recueillir 327 millions de dollars en dons du secteur privé, pour un total de 577 millions de dollars au profit des fonds de dotation d'organismes artistiques.

Ce programme a contribué au développement de fonds de dotation artistique pour 233 organismes, petits et grands. La création d'un fonds de dotation est souvent synonyme de maturité organisationnelle, de diversification financière et de stabilité. Le volet, dans le cadre duquel le gouvernement verse une contribution allant jusqu'à un dollar pour chaque dollar de dons privés, a favorisé une culture de don philanthropique et une meilleure connaissance des donateurs dans le secteur des arts du Canada. Avec la demande pour la création de ces fonds durables, l'investissement de contrepartie du gouvernement a chuté, passant d'un dollar à 66 cents par dollar.

Dans le but d'appuyer l'ensemble des bénéficiaires, nous demandons aux membres du Comité des finances de recommander au gouvernement d'inclure une augmentation annuelle de 6,5 millions de dollars au volet Incitatifs aux fonds de dotation du FCIC, portant ainsi le total disponible à 25,5 millions de dollars.

### **Recommandation 5**

#### **Accroître le financement et le soutien pour créer, améliorer et développer le théâtre autochtone partout au pays.**

Kevin Loring, directeur artistique du Théâtre autochtone du Centre national des Arts (et membre de la PACT), a déclaré à notre congrès national que « l'avenir du théâtre canadien est autochtone » [TRADUCTION]. Nous sommes prêts à vivre ces histoires et attendons que la vague artistique se propage à l'ensemble du milieu théâtral canadien. Notre pays, nos collectivités et nos auditoires ont besoin d'entendre et de vivre ces histoires.

Ces voix sont un élément essentiel du milieu artistique canadien et doivent être alimentées et soutenues pour être entendues. Il nous faut créer et maintenir un espace où elles puissent occuper une place centrale, et l'une des façons d'y parvenir consiste à assurer l'existence, la capacité et la croissance du théâtre autochtone.

La PACT et ses compagnies membres sont solidaires avec leurs collègues qui produisent la création théâtrale autochtone et y participent, tant au CNA qu'à l'échelle du pays. Nous voulons travailler avec les membres du Comité des finances et le gouvernement à trouver des solutions qui garantissent que des programmes de théâtre autochtone sont mis en œuvre et financés par le gouvernement fédéral. Ce n'est là qu'une première étape pour raconter les grandes histoires autochtones, d'un bout à l'autre du pays.

### **Collaboration**

La Professional Association of Canadian Theatres est un membre actif de la Coalition canadienne des arts (CAC), et nous appuyons les autres recommandations formulées par celle-ci dans son mémoire.